

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 9 janvier 2025

### **FORTE ÉPIDÉMIE DE GRIPPE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES POUR NOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, PENSONS AUX GESTES BARRIÈRES !**

**Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, le niveau des passages aux urgences est exceptionnellement élevé pour cette saison. Pour préserver sa santé et celle des autres, mais également préserver le système de santé et les professionnels qui y travaillent, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes souhaite rappeler l'importance de maintenir ou de se réappropriier certains bons réflexes.**

#### **Tensions hospitalières : les établissements de santé engagent des mesures spécifiques de gestion**

La grippe est une infection virale très contagieuse qui peut être grave chez les personnes les plus fragiles. Survenant chaque année, l'épidémie circule de manière particulièrement élevée cet hiver avec, selon Santé publique France, **2 068 passages aux urgences** dont 512 suivis d'une hospitalisation sur la première semaine de 2025. Les hospitalisations pour grippe ou syndrome grippal représentent 6 % de l'ensemble des hospitalisations en semaine 1, en augmentation par rapport à la semaine précédente. Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, le niveau de passage aux urgences est exceptionnellement élevé, **supérieur à toutes les épidémies depuis 2010.**

Afin de faire face à l'épidémie et faciliter la continuité de prise en charge, une vingtaine d'établissements de la région ont activé [leur plan blanc](#) et/ou ont mis en place des mesures spécifiques de gestion à ce jour. Plusieurs leviers ont été activés : réouverture de lits, sorties anticipées, recours à l'hospitalisation à domicile, coordination territoriale inter-établissements publics et privés sur les lits de soins critiques, etc. Les mesures barrières au sein des établissements ont été renforcées (port du masque pour les professionnels de santé et pour les visiteurs).

L'Agence régionale de santé assure un suivi quotidien de la situation au côté des établissements.

**Des gestes simples et citoyens permettent de prévenir et limiter l'impact du virus auprès des plus vulnérables et aussi d'éviter la saturation des services de santé.**

#### **Porter un masque en cas de symptômes et particulièrement en cas de visite à un proche vulnérable**

Les gestes barrières sont efficaces pour limiter la transmission de tous les virus respiratoires (grippe, Covid, bronchiolite) mais aussi les gastro-entérites. Combinés, ils font barrage aux virus et limitent leur diffusion.

- Porter un masque en cas de symptômes (mal de gorge et/ou toux, fièvre) surtout dans les lieux très fréquentés ou en présence de personnes à risque de formes graves.

- Aérer et ventiler régulièrement les locaux (bureaux, classes) et son habitation.
- Se laver régulièrement les mains.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- Tousser ou éternuer dans son coude.

## Il est encore temps de se faire vacciner

Les personnes les plus à risque sont invitées à se faire vacciner contre la grippe et le Covid-19.

La vaccination est recommandée pour :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes souffrant de maladies chroniques ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes souffrant d'obésité ;
- les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou un établissement médico-social ;
- les professionnels en contact avec ces personnes ;
- l'entourage des personnes à risque.

Les médecins et sage-femmes peuvent vacciner. Les pharmaciens et infirmiers peuvent prescrire et administrer les vaccins à partir de l'âge de 11 ans.

## Besoin de soins immédiats ? Ne vous déplacez pas directement aux urgences

Les services d'urgences ont vocation à prendre en charge, en priorité, les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate en termes de soins médicaux et de moyens. À cet égard, pour préserver au maximum ces services, voici les bons réflexes à adopter :

### 1. Appeler d'abord votre médecin traitant ou son remplaçant

En fonction de votre état de santé, il vous donnera les conseils médicaux adaptés, il programmera une visite à domicile ou vous dirigera vers un service d'urgence ou organisera l'intervention d'une équipe adaptée. Si votre médecin traitant n'est pas joignable, vous pouvez aussi demander conseil à votre pharmacien.

### 2. Trouver un lieu de consultation sans rendez-vous depuis le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Une carte interactive répertoriant les lieux de soins est disponible en cliquant sur le lien suivant : [Médecine de garde et soins urgents](#).

### 3. Appeler le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes)

En fonction de votre état de santé, les professionnels des centres 15 et du 114 déterminent et déclenchent dans les plus brefs délais la réponse la plus adaptée : un conseil médical, une orientation vers une maison médicale de garde ou vers une structure d'urgence et si votre état le nécessite, un véhicule d'urgence.

**Retrouvez toutes les informations sur la grippe, les moyens de prévention et le plan blanc sur notre site Internet :**

[Grippe : comment se protéger contre le virus ?](#)

[Gestes barrières : adopter les bons réflexes pour se protéger des maladies infectieuses](#)

[Le plan blanc en établissements de santé](#)

**Consultez également le site de Santé publique France :**

[Bulletin national Infections respiratoires aiguës \(grippe, bronchiolite, Covid-19\) – Bulletin du 8/01](#)

[Bulletin régional de surveillance sanitaire en Auvergne-Rhône-Alpes – 9/01](#)

#### Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03